



Communiqué de presse
Paris, le 22 avril 2024

1^{er} FORUM EMPLOI ET SANTÉ MENTALE

Santé mentale:

Les troubles psy, une épine dans le pied des entreprises, alors que des solutions existent.

Alors que le taux de chômage en France est au plus bas depuis 14 ans (moins de 7,5%) et que de nombreux métiers sont en tension sur le marché de l'emploi, les **dirigeants scrutent les indicateurs relatifs à l'absentéisme.**

En ligne de mire : **les troubles psychiques, 1^{er} facteur d'arrêt maladie** longue durée et 3^e de courte durée. Avec 13 millions de français en prise avec un trouble psy chaque année, hors de question de se passer de cette main-d'œuvre.

Et pourtant, la plupart des entreprises sont totalement démunies :

- la stigmatisation des troubles psy reste très prégnante dans le monde du travail
- les méthodes et outils d'intégration et d'adaptation des postes de travail aux troubles psy sont très peu connus des services RH
- les entreprises manquent d'information et de liens avec les organismes spécialisés

A contrario, si le travail peut être générateur de stress et de troubles, le travail est classé comme la 1^{re} priorité pour le rétablissement des personnes ayant des troubles.

Il est urgent que les deux mondes se rencontrent. C'est pourquoi PositiveMindors et Normandie Réhab organisent le **14 mai à Rouen le 1^{er} Forum emploi et santé mentale** et mettent en place une **WebTV** éphémère pour permettre aux entreprises, aux professionnels du travail, de la santé et du social, de se saisir des solutions qui existent.

15%^(*)

Dans le classement des motifs d'arrêt maladie, les troubles psychiques arrivent en 3^e position tous types d'arrêts confondus (15% des arrêts).

+120%^()**

Les troubles psychiques sont le principal motif d'arrêt maladie de longue durée : 31% des arrêts. Une augmentation de 120% par rapport à 2020.

75%^(*)**

En 2024, le travail est la priorité la plus souvent citée pour plus de 6'300 usagers suivis dans des centres de réhabilitation psychosociale. 75% d'entre eux la place dans le top 5 des besoins prioritaires.

Possibilités d'interviews

Personnes vivant avec un trouble psy (schizophrénie, bipolarité, trouble borderline, etc.) et travaillant

Professionnel de l'emploi et des troubles psy, professionnels du handicap, coachs, programmes de formations

DRH, employeurs, managers

TRAVAIL ET SANTÉ MENTALE, UNE RELATION COMPLEXE

Le burn-out est devenu un sujet majeur pour les entreprises. Il est monté progressivement dans le top 5 des motifs d'arrêt de travail. Parallèlement, l'intérêt des Français pour ce sujet est en très forte augmentation (triplement des recherches sur le Web en 3 ans***).

C'est indéniable, le travail et le stress qu'il occasionne peuvent être à l'origine de problèmes de santé mentale. Toutefois, sans nier l'importance de la prévention du burn-out, les chiffres qui lui sont associés masquent une réalité plus complexe. Beaucoup de Français (environ 20%) ont ou vivront une perturbation majeure de sa santé mentale au cours de leur vie. Ce peut être un épisode sévère, mais temporaire (déprime, anxiété, burn-out, etc.) pour 13% des Français ou un trouble chronique (dépression chronique, trouble alimentaire, bipolarité, trouble borderline, schizophrénie, TOC, etc.) pour 7% d'entre eux.

Si le travail est parfois la source d'une souffrance mentale, il est également très souvent un vecteur essentiel de rétablissement pour la grande majorité des personnes touchées dans leur santé mentale. C'est ainsi que le travail, y compris dans les entreprises ordinaires, a intégré le programme des soins des centres de réhabilitation en santé mentale. Il s'agit d'aider les patients à retrouver un rôle et des relations sociales, une identité intégrée et la satisfaction d'une vie remplie. Cela peut sembler surprenant à tout un chacun, pourtant, une grande partie des personnes vivant avec un trouble psychique chronique ou non travaille dans les entreprises en dépit des difficultés.

« Il faut arrêter de voir l'emploi protégé ou l'activité occupationnelle comme un aboutissement pour les personnes qui vivent avec un trouble psy. C'est une étape parfois nécessaire, mais l'objectif, c'est le rétablissement des personnes, y compris dans des entreprises ordinaires si c'est leur souhait. »

Peggy Piquenot de Normandie Réhab et Jean-Christophe Leroy

* Baromètre absentéisme, Malakoff-Humanis, 2023

** REHABase : [caractéristiques des usagers des centres de réhabilitation psychosociale](#), 2024

*** Google trends, 2024

STIGMATISATION DES TROUBLES PSYCHIQUES, ENCORE TRÈS PRÉGNANTE AU TRAVAIL

Au cours des dernières années, la parole publique concernant les troubles psychiques s'est libérée. Dans les médias, sur les réseaux sociaux, les personnes partageant leur expérience des troubles sont désormais nombreuses. Dans l'entreprise, en revanche, ces troubles psy sont rarement dévoilés, identifiés ou accompagnés. Une sorte de handicap invisible qui ne facilite pas la prévention et la prise en compte. De nombreuses questions se posent aussi bien aux personnes vivant un trouble qu'à leurs collègues :

- **Pression à la performance et image de soi** – Couramment, dans les entreprises, les collaborateurs ne peuvent s'empêcher de se comparer les uns aux autres. Lorsqu'un handicap est visible, comparaison et évaluations sont plus difficiles et, la plupart du temps, les postes adaptés. Quand il est invisible, doit-il être connu ? Peut-on s'abstenir de se comparer aux collègues ? Comment est-on perçu ?
- **Stigmatisation et peur des conséquences** – Lorsqu'on vit avec un trouble, se dévoiler au travail est une démarche lourde de sens. Y a-t-il un risque de perdre la confiance de la hiérarchie ou des collègues ? Aura-t-on encore la possibilité de bénéficier d'opportunités de carrière ?
- **Autostigmatisation et culpabilité** – En cas d'arrêt de travail, quelles seront les conséquences pour les collègues ? Est-ce raisonnable de prendre des responsabilités ?
- **Ignorance et communication** – La majorité des collaborateurs et des managers n'ont aucune idée de comment interagir avec une personne ayant des troubles psy. Dévoiler son trouble, peut-il avoir des conséquences sur les relations entre collègues ? Les autres vont-ils être trop prévenants ou au contraire ignorer la situation ?

Si des dirigeants essaient de mettre en place des dispositifs contre les risques psychosociaux, la majorité **se sentent désarmés en cas de troubles psychiques**. Par ailleurs, la crainte d'être stigmatisées par l'entreprise ou des collègues rend très difficile pour les personnes vivant avec un trouble psychique de se confier à leur supérieur hiérarchique. **C'est un véritable cercle vicieux, tant pour la personne que pour son entreprise.**

INCITATIONS POUR L'INSTANT INOPÉRENTES POUR LES TROUBLES PSY

Les incitations pour favoriser la diversité et l'inclusion en faveur du handicap sont nombreuses, que ce soit des subventions, des réductions de charges ou des avantages indirects (contribution Agefiph, image de marque, etc.). Parallèlement, les grandes entreprises agissent notamment à travers les missions handicaps. Si l'efficacité de ces dispositifs est démontrée pour de nombreux types de handicaps, les troubles psy forment une catégorie à part. En effet, avant de recruter des personnes qui se déclarent ayant un trouble psy, il s'agit de mettre en place des dispositifs pour mieux accompagner celles qui sont déjà au sein de l'entreprise. Comment gérer l'évolution d'un service dont plusieurs collaborateurs sont en arrêt longue durée en raison d'un trouble psy ? Comment adapter un poste de travail ? Comment savoir qu'une personne a un trouble psy ?

« Jamais nous n'aurions imaginé qu'il y a une telle diversité d'acteurs autour de l'emploi et des troubles psy qui ne se connaissent pas alors qu'ils sont complémentaires. »
Peggy Piquenot de Normandie Réhab et Jean-Christophe Leroy de PositiveMinders

LES SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES ET LES TRAVAILLEURS EXISTENT

Programmes de formation aux troubles psychiques en entreprise, sensibilisation des employés et des managers, dispositifs de soutien, centres de réhabilitation, job coachs, adaptations des postes de travail, guides de bonnes pratiques – les dispositifs pour venir en soutien aux entreprises et aux personnes vivant avec des troubles psychiques se démultiplient, afin de faciliter la convergence des deux mondes. On peut toutefois constater une énorme disparité territoriale et un grand écart entre les entreprises qui ont commencé à prendre en main le sujet et les entreprises qui en ignorent tout.

UN RENDEZ-VOUS INÉDIT POUR CONNECTER LES ACTEURS DE L'ENTREPRISE ET CEUX DE LA SANTÉ MENTALE

Dans le cadre de l'intégration ou du maintien dans l'emploi d'une personne vivant avec un trouble psychique, il est essentiel de s'appuyer sur un réseau d'acteurs relais, aussi bien en interne (DRH, managers, mission handicap, IRP, référent handicap, médecin du travail, services de santé au travail, etc.) qu'en externe (Cap Emploi, MDPH, SAVS, SAMSAH, etc.).

L'objectif du forum est de favoriser cette mise en relation et de répondre aux nombreuses questions que se posent les entreprises, leurs collaborateurs et les personnes vivant avec un trouble psychique ou ayant vécu avec. Tout au long de la journée du 14 mai, les acteurs de terrain, les personnes concernées et les entreprises auront l'occasion de se rencontrer, d'échanger sur leurs expériences ainsi que de partager des outils et des bonnes pratiques.

UN ÉVÉNEMENT INTERACTIF EN PRESENTIEL ET EN LIGNE

📍 Le 14 mai 2024 à Rouen à La Halle aux Toiles
De 9h à 18h - Accès gratuit et tout public
19, place de la Basse-Vieille-Tour

📄 [Inscription présentiel / WebTV](https://bit.ly/emploi-sante-mentale)

<https://bit.ly/emploi-sante-mentale>

→ Un programme en présentiel et en ligne : 50 stands, 3 conférences, 10 ateliers (expériences et outils), 8h de programme sur la WebTV, 10 témoignages de personnes vivant avec un trouble psychique.

→ Des thématiques prioritaires : la déstigmatisation dans le cadre professionnel, l'accompagnement et le soutien au travail, les bonnes pratiques et la collaboration entre les acteurs, la promotion de la santé mentale au travail, le partage d'expériences et les témoignages inspirants.

FORUM EMPLOI



SANTÉ MENTALE



14 MAI 2024

📍 A LA HALLE AUX TOILES À ROUEN
19, PL. DE LA BASSE-VIEILLE-TOUR
76000 ROUEN

📶 EN LIGNE

+50 STANDS

**3 CONFÉRENCES
INSPIRANTES**

**10 ATELIERS
EXPÉRIENTIELS**

8H DE WEB TV

**2H DE MICRO-
TROTTOIRS FILMÉS**

+10 TÉMOIGNAGES



ENTRÉE GRATUITE
SUR INSCRIPTION
TOUT PUBLIC



À propos des organisateurs du FORUM EMPLOI ET SANTÉ MENTALE

POSITIVEMINDERS est une association à but non lucratif, créée en 2003, qui œuvre dans le but de lever les barrières à la mise en place de soins précoces et inclusifs pour toutes les maladies psychiques et pour rendre ces soins accessibles à toutes les personnes vivant avec un trouble psy, dans le but de faciliter leur rétablissement.

NORMANDIE RÉHAB a pour missions de déployer des pratiques de soins orientées rétablissement, de mettre en place des actions contre la stigmatisation de la maladie psychique et de former les structures, les équipes soignantes, médico-sociales et sociales.

Le Forum est soutenu par Agefiph, France Travail, Le Pré de la Bataille, Matmut, Métropole de Rouen, Total Energies, UNAFAM, Ville de Rouen.

Pour tout complément d'informations, toutes demandes d'interviews ou de reportages :

CONTACTS PRESSE

Aurélien BOIS – aurelie@agencethedesk.com – 06 87 26 27 68

Stéphanie KANOUI – stephanie@agencethedesk.com – 06 11 66 00 50